

EMPLOIS ET RECRUTEMENT

Le SNES-FSU demande des créations d'emplois d'enseignants pour permettre de diminuer les effectifs des classes en collège et lycée et améliorer les remplacements, mais aussi de personnels de vie scolaire et de Psy-EN. Il demande également une entrée dans le métier progressive et accompagnée et donc de revoir la formation des stagiaires, avec notamment un service en responsabilité d'un maximum de 6h.

1/ Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour répondre aux besoins du système éducatif et rendre à nouveau le métier attractif (plan pluriannuel de recrutement, pré-recrutements) ?

Donner toute latitude aux IUFM pour la formation des maîtres. Cette formation est indispensable. Il faut également dans la première année de prise de fonction que le nouveau professeur soit tutoré, évalué, et accompagné.

Le recrutement doit se faire en fonction des postes vacants. Aucune suppression de poste dans l'éducation nationale. Renfort d'enseignants pour les ZEP.

2/ Quelles sont vos propositions concernant les moyens nécessaires à l'encadrement de la vie scolaire et les personnels qui en ont la charge (CPE, AED, infirmiers et médecins scolaires, assistants sociaux) ?

Les moyens doivent être mis en regard de la prévention. Le sport à l'école primaire doit également être une priorité ?

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU demande la reconnaissance des personnels – concepteurs de leurs métiers – dans leur travail, le respect de leur statut, de leur qualification et de leurs droits, et la prise en compte du travail collectif dans le temps de service. Il demande également une formation continue qui réponde aux attentes et besoins des personnels. Enfin, il demande une cessation progressive d'activité en fin de carrière.

1/ Un obstacle majeur aux apprentissages est le trop grand nombre d'élèves par classe : quelles mesures envisagez-vous pour lutter contre la surcharge des effectifs ?

En parler avec les organisations syndicales afin de définir quel est le nombre d'élèves envisageable par classe, en fonction de la carte scolaire. La surcharge des classes est une pénibilité pour l'enseignant. Cela ne lui laisse pas le temps de s'occuper plus de ceux qui ont des difficultés à suivre en classe.

2/ Quelle est votre conception de la formation des maîtres et de l'entrée dans le métier ?

La formation des maîtres se doit d'avoir un cursus IUFM. Aujourd'hui le concours de sortie ne permet pas de pallier à tous les postes vacants. De fait on se rabat en dernière minute sur des bac + 3 ou master, qui n'ont aucune formation en matière d'enseignement, de suivi pédagogique.

AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

Le SNES-FSU demande le retour à des grilles horaires nationales d'enseignement intégrant des dédoublements et défend la gestion des personnels sous la responsabilité de l'État. Il demande de respecter la liberté pédagogique individuelle et collective des enseignants.

Etes vous favorable ou non à un élargissement de l'autonomie des établissements ? Si oui, dans quels domaines ?

L'autonomie des établissements n'est pas une priorité. Les grilles d'horaires doivent rester nationales.

L'AMBITION DU SECOND DEGRÉ

LE SNES-FSU demande un second degré cohérent de la Sixième à la Terminale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Cette scolarité devra s'appuyer sur les enseignements disciplinaires ayant le souci de démocratiser, c'est-à-dire de lutter contre les inégalités afin de permettre l'accès à un baccalauréat conforté. L'orientation devra être repensée pour développer l'estime de soi, l'envie d'apprendre, de réussir et construire sa place dans la société.

1/ Quels sont pour vous les objectifs de la scolarité obligatoire ?

La scolarité obligatoire doit permettre à tous nos jeunes d'acquérir des savoirs. Plus ils en auront, mieux ils seront armés pour s'engager dans la vie professionnelle.

2/ Quelles mesures prendrez-vous pour viser partout la mixité scolaire et sociale, réduire les inégalités face aux apprentissages, prévenir et résorber l'échec scolaire ? Quelle politique entendez-vous mener vis-à-vis de l'enseignement privé ?

Donner le maximum de moyen au service public, afin de fidéliser les parents d'élèves. L'école publique doit relever ce défi et elle n'en a pas toujours les moyens.

3/ Qu'envisagez-vous pour le collège ? Reviendrez-vous sur la réforme de 2016 ? Si oui, comment et avec quels objectifs ?

Si c'est nécessaire oui, mais toujours dans l'intérêt de nos jeunes, et avec une concertation avec les représentants des personnels de l'éducation nationale.

4/ Êtes-vous favorable à une réforme du baccalauréat ? Si oui, laquelle ?

Je ne suis pas favorable à une réforme du baccalauréat.

CARRIÈRES, SALAIRES, PENSIONS

Le SNES-FSU demande de programmer un plan de rattrapage des salaires et que la plupart des indemnités soient intégrés dans le traitement. Il demande aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

1/ Etes-vous favorable à une augmentation des salaires des personnels de l'Education Nationale ? Par quels moyens ?

Je suis favorable à une augmentation de tous les personnels de la fonction publique. Trop longtemps le point d'indice a été gelé.

2/ Envisagez-vous des mesures d'indexation des pensions de retraite sur les évolutions salariales ?
Non.

3/ Quelle politique comptez-vous mener pour résorber la précarité dans le second degré de l'Éducation nationale (accès au statut par titularisation, gestion...) ?
Par la titularisation

SPECIFICITES ACADEMIQUES

1/ Politique des langues : Etes-vous favorable au bilinguisme ? Avec quels moyens ?

Je suis favorable au bilinguisme. Avec les moyens de l'état. La jeunesse doit être une priorité nationale.

Comment comptez-vous garantir un accès plus large aux langues dans toute leur diversité (espagnol, portugais, italien, arabe, russe, turc, etc) ?

Connaitre les langues en plus du français est une richesse intellectuelle et culturelle. En garantir l'accès oui.

2/ Laïcité : Quelle est votre position sur l'enseignement religieux en Alsace ?

En Alsace il y a le concordat. Il est à respecter.

3/ Apprentissage : Quelle place réserverez-vous à l'apprentissage ? Selon vous, faut-il rattacher l'intégralité des formations par apprentissage au service public d'éducation ?

L'apprentissage doit se faire par alternance. Le partenariat avec des entreprises pour intervenir en cours, n'est pas à exclure.

4/ Orientation : engagerez-vous un plan de reprise par l'Etat des CIO départementaux ou financés actuellement par les collectivités locales ? Cela afin de garantir à toutes les familles un service public d'orientation de proximité

oui